

LA LETTRE D'INFO N°1

Une lettre d'information spécifique à la gestion des déchets sera désormais éditée 2 fois par an.
Destinée à simplifier la vie, elle donnera des conseils et informations pratiques telles que le tri, la prévention, ou l'organisation du service.



Bonne lecture,

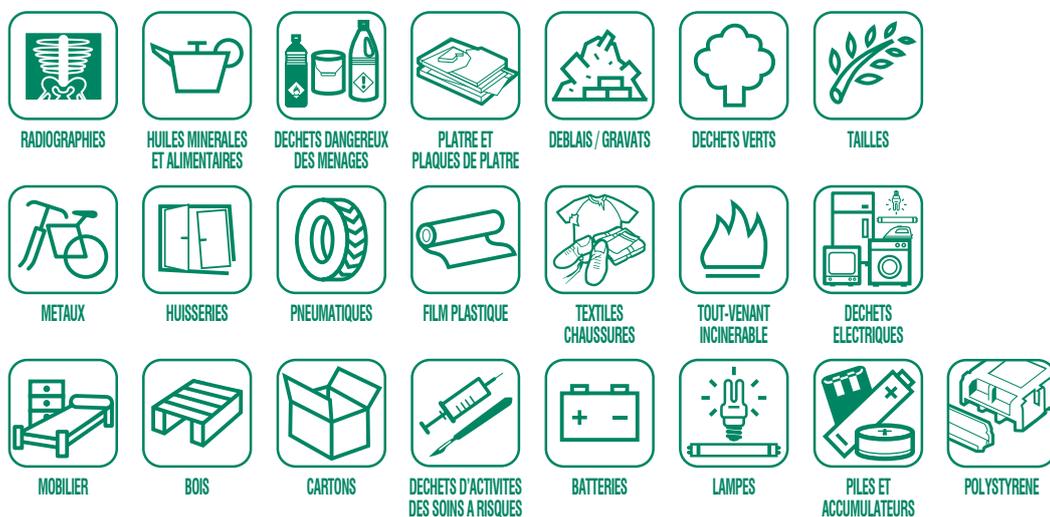
Jean-Marc TISSERANT
Vice Président



LA DECHETERIE DE RUPT SUR MOSELLE

Depuis octobre 2014, votre Communauté de Communes a ouvert une deuxième déchèterie à l'entrée de Rupt sur Moselle. Cet équipement est à la disposition de tous les habitants de notre intercommunalité. Il est possible d'y déposer les mêmes déchets qu'à la déchèterie de Fresse sur Moselle. **N'hésitez pas à l'utiliser!**

LES DECHETS ACCEPTES :



ATTENTION : aucune ordure ménagère n'est acceptée en déchèterie.

Horaires d'Ouverture :

Mardi : 9h-12h et 14h-18h
Mercredi & Vendredi : 14h-18h
Jeudi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h et 14h-17h



DECHETERIE Lieu-dit les Rappes, Route des Ballons 88360 RUPT SUR MOSELLE

ADOPTER LE COMPOSTEUR

Le compostage est le moyen le plus simple pour gérer ses déchets verts et une partie des déchets de cuisine.

C'est pourquoi depuis 2010, la Communauté de Communes, en partenariat avec le Syndicat Mixte de Gestion des Déchets et l'ADEME, propose des composteurs à prix réduit.

VOUS SOUHAITEZ ACHETER UN COMPOSTEUR?

Rendez-vous au bureau de la Communauté de Communes : 8, rue de la Favée à Fresse sur Moselle et repartez avec un composteur d'une capacité de 500/600 litres en kit (dimension composteur monté : 1150 mm x 815 mm x 990 mm). Il est vendu avec le bio-seau, la tige d'aération et la visserie. Le guide du compostage vous est offert.

Tarif : 25 € l'unité.



POUR BIEN TRIER

Merci
pour votre
bon geste
de tri !



**Les bouteilles et flacons vides
avec bouchon vissé** sont recyclables

*sauf ceux destinés aux liquides toxiques ou lubrifiants automobiles
(insecticides, acides, décapants) qui vont en déchèterie.*

Les sacs, pots de yaourt, de crème, blisters, barquettes doivent quant à eux aller dans le bac à ordures ménagères !